



FORCE OUVRIÈRE
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS :
LE 19 MARS DÉFENDEZ VOTRE STATUT ET VOTRE
RÉGIME SPÉCIAL DE RETRAITE.

Les sapeurs-pompiers professionnels (SPP) devront-ils aller jusqu'à 62 ans pour prétendre ouvrir leurs droits à la retraite ?

Les sapeurs-pompiers professionnels et agents des SIS seront-ils à l'avenir des contractuels ?

Telles sont entre autres les questions posées par la réforme de la fonction publique imposée par le gouvernement. Aujourd'hui, aucune certitude n'est donnée quant au maintien du statut de fonctionnaire, ni du régime spécial de retraite des SPP.

Le projet de Loi proposé par le gouvernement au travers de la direction générale de la fonction publique n'est ni amendable, ni modifiable.

C'est un véritable simulacre de dialogue social !

Au regard des attaques subies contre le statut général des fonctionnaires, les retraites et le pouvoir d'achat, FOSIS appelle tous ses adhérents et sympathisants à se mobiliser le 19 mars pour :

- ✓ Défendre le statut de fonctionnaire des SPP et agents des SIS.
- ✓ Défendre le recrutement de fonctionnaire sur chaque emploi permanent de SPP et d'agents des SIS.
- ✓ Refuser la privatisation des missions et le détachement d'office, ainsi que la rupture conventionnelle.
- ✓ Exiger la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice et de l'indemnité de feu.
- ✓ Défendre la CNRACL et le régime spécial de retraite des SPP.



**FORCE OUVRIÈRE
DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS**

- ✓ Refuser la création d'un régime de retraite unique par points, synonyme d'individualisation et d'incertitude permanente.
- ✓ Refuser la rémunération au mérite, mais au contraire nous exigeons une revalorisation statutaire des carrières pour attirer et fidéliser les jeunes dans la fonction publique.

**CES REVENDICATIONS, DEFENDONS-LES ENSEMBLE
EN ETANT EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS
A L'APPEL DE FO, LE MARDI 19 MARS 2019 !
RESISTER - REVENDIQUER - RECONQUERIR POUR
SAUVER NOTRE FONCTION PUBLIQUE !**